

Le mot du maire

L'été a été chaud. Très chaud. Trop chaud ?

Avec les conséquences que nous connaissons : incendies meurtriers, restrictions d'eau, ...

Les festivités organisées par les associations ont pu avoir lieu et se sont bien déroulées même si la commune n'a pas pu tirer le traditionnel feu d'artifice du 14 juillet...

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions en retrouvant les conditions d'accueil d'avant-COVID.

Notre adjointe à la voirie, réseaux, bâtiments et urbanisme, Emilie SIBAUD va démissionner de son poste, promue à la direction des Infrastructures du département, poste incompatible avec les fonctions d'élue communale. Elle est remplacée par Vincent DUPORT à qui nous envoyons tous nos encouragements. Emilie avait mis la marche très haute en termes de compétence et d'engagement...

La dernière réunion publique de révision du Plan Local d'Urbanisme a eu lieu le 13 septembre. Désormais le PLU est rédigé dans sa version définitive avant adoption par le Conseil Municipal. Mais vous pourrez toujours apporter vos observations dès l'ouverture de l'enquête publique.

Et nous sommes de nouveau dotés d'un policier municipal qui est le bienvenu.

Les épisodes de cet été nous confirment que le réchauffement climatique nous touche dans nos actes quotidiens.

Il va nous falloir prendre de nouvelles habitudes en matière de consommation d'eau, d'énergie pour le chauffage, l'automobile, et bien d'autres gestes de notre vie que nous n'avons pas envisagés.

La mairie prend déjà ses responsabilités :

- diminuer les dépenses d'énergie (électricité, chauffage, carburant...)
- diminuer la consommation d'eau (arrosage)
- planter des arbres

Voilà quelques exemples que nous avons ou allons mettre en œuvre le plus rapidement possible.

Guy MARY

En ce jour du 07 septembre, Vincent Griollet s'en est allé. Depuis 1995 il a été successivement Conseiller municipal, Adjoint et Maire de 2014 à 2020. Son engagement au service de la commune a été constant, et il n'a jamais ménagé son temps pour aider les Chaillevetonnaises et les chaillevetons. Homme de conviction, il a toujours exprimé une grande méfiance des administrations et de leurs règlements ce qui lui a valu de leur part de nombreuses marques de réprobation ce dont il n'avait cure. Il restera de lui le souvenir d'un bon vivant, toujours à l'affût d'un bon mot et toujours prêt à rendre service. À sa famille et à ses proches, l'équipe municipale et les agents expriment toutes leurs condoléances.

*Je suis juste de l'autre côté du chemin,
La mort n'est rien,
Je suis simplement passé dans la pièce
d'à côté,
Je suis moi, vous êtes vous,
Ce que j'étais pour vous, je le suis
toujours.*

(Henry Scott Holland)



Au revoir Vincent.

ALERTE SECHERESSE !

La canicule que nous avons dû endurer cet été peut avoir des conséquences néfastes sur vos habitations.

Si vous avez constaté des fissures ou des lézardes sur vos murs extérieurs, des affaissements des dalles béton, ou de carrelage, des décollements d'annexes (garage, abri etc...) Alerte votre compagnie d'assurance, constituez un dossier avec photos et transmettez-le à la mairie.

Dès lors que nous aurons reçu le nombre de dossiers nécessaires, nous pourrons engager auprès du Ministère de l'Intérieur, une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse et de réhydratation des sols.

RAPPEL A L'ATTENTION DE TOUS

Est-il nécessaire de rappeler, qu'en ces temps de changement climatique inquiétant, le comportement de chacun est d'une grande importance. Malheureusement au regard de la conduite de certains chaillevetons, ce rappel est plus qu'utile. Laver sa voiture, nettoyer sa façade au karcher, remplir sa piscine, arroser sa pelouse, etc. Tous ces gestes sont aujourd'hui prohibés.

« Si un particulier ne respecte pas les « mesures de limitation ou de suspension provisoire des usages de l'eau, il encourt une amende pénale de 5e classe (R216-9) ordonnée par un juge, soit 1 500 euros (3 000 euros en cas de récidive) »

La liste des interdictions et des limitations ordonnées par le préfet de la Charente-Maritime est consultable sur le site de la préfecture : <https://www.charente-maritime.gouv.fr/content/download/62573/371601/file/04-AP%2022EB794%20tous%20usages.pdf>

Ces dispositions sont applicables depuis le 19 août 2022, et le resteront tant que les conditions météorologiques actuelles subsisteront. Nous comptons sur vous.

GESTION DU PERSONNEL COMMUNAL

Le Personnel Communal reste le garant de la qualité des services fournis par notre collectivité envers ses administrés. Nous veillons en permanence à l'équilibre, qu'il s'agisse du recrutement ou de palier aux absences.

Au poste de Policier Municipal, Manuel CLYMANS que tous les Chaillevetons connaissent depuis de nombreuses années a fait valoir ses droits à une mutation vers la Commune du GUA.

Il sera prochainement remplacé : son successeur, un professionnel confirmé, qui prendra ses fonctions dès mi-septembre. Vous aurez l'occasion de faire sa connaissance très prochainement.

La vie scolaire a repris ses droits au début de ce mois et nous avons dû redoubler d'ingéniosité pour pourvoir au remplacement d'une partie de notre effectif, confronté à des problèmes de santé.

Qu'il s'agisse de l'entretien des espaces verts ou de la voirie, sans oublier celui des bâtiments communaux, nos Agents Techniques sillonnent chaque jour la commune et nous restons attentifs à optimiser la qualité de leurs prestations. Les mouvements sont fréquents et visent à coller au plus près aux attentes légitimes de nos habitants.

Notre Personnel Administratif a trouvé son harmonie et sa technicité évolue régulièrement à l'appui de la formation mise à sa disposition. La qualité et la fréquence des échanges avec les élus autorisent une parfaite complémentarité dans le sens d'une bonne diffusion des informations.



PLAN CANICULE / PLAN GRAND FROID

Pour faire face aux périodes difficiles que nous avons rencontrées lors de cet été propice à la canicule, les membres du CCAS de Chaillevette se sont investis dans le suivi et l'accompagnement des personnes vulnérables, et nous les en remercions.

Ces périodes de canicule ou d'ailleurs de grands froids sont amenées à se multiplier.

Dans un souci d'amélioration de ses interventions, le CCAS crée un registre des personnes vulnérables.

Les personnes âgées et/ou les personnes handicapées et/ou isolées peuvent, dès à présent, se signaler et s'inscrire sur ce registre.

En cas de déclenchement de ces plans par la Préfecture de Charente-Maritime en prévision d'une vague de canicule ou de grand froid, Le CCAS de Chaillevette prendra contact avec les personnes préalablement inscrites pour leur communiquer les conseils adaptés et leur proposer une éventuelle assistance. N'hésitez pas à inciter les personnes vulnérables à s'inscrire en appelant la mairie au **05.46.36.60.25** ou par mail **CCAS@chaillevette.fr**

Nous vous rappelons qu'une permanence du CCAS est ouverte tous les mardis, sur rendez-vous, de 14h à 19h en mairie.

L'école fait peau neuve !!

Le bel enrobé tout neuf a pris quelques couleurs avec les jeux thermocollés. Nos élèves ont pu tester avec enthousiasme ces nouvelles structures. Le restaurant scolaire s'est aussi paré de couleurs avec les panneaux absorbeurs de bruit. Seules les toilettes restent à faire en 2023 pour une cour relookée !!!!



UNE BELLE RENCONTRE

Et premier échange avec Les Moneinchons !!

Au cours du week-end du 4 août 2022, une délégation chaillevetonne s'est rendue dans le Béarn, sur invitation des élus de Monein.

Guy Mary, des membres du conseil municipal et moi-même, avons participé aux festivités annuelles locales.

Être présents et représenter Chaillevette, quoi de mieux comme entrée en matière pour un futur jumelage réussi.



Une fête du Sud-Ouest qui porte bien son nom avec près de 10 000 personnes.

Une bonne ambiance et des échanges entre toutes les générations. Après un déjeuner en Mairie, nous avons visité Monein, parsemé d'une course de vachettes landaises. Le soir le comité des fêtes nous a reçu et nous leur avons apporté notre aide pour la soirée. Le dimanche a été consacré au stand de Chaillevette pour nous faire connaître. Les huîtres n'ont pas pu faire partie du voyage, au grand regret des Moneinchons, mais ce n'est que partie remise. Elles accompagneront les dégustations du Jurançon à merveille pour ravir les papilles de tout le monde. Nous réfléchissons à l'organisation d'une fête en retour, sur le thème du mariage de l'huître et du Jurançon.

Pour ceux qui veulent faire partie de l'aventure il est encore tant de vous manifester auprès de la mairie ou lors de la permanence le vendredi après-midi.

Petite anecdote la maître d'œuvre pour le logo de Chaillevette en haut du château d'eau est Moneinchonne. Un petit signe sans doute pour l'avenir.



EXTINCTION ÉCLAIRAGE

Ce n'est pas Versailles ici, c'est Chaillevette !

En parallèle du remplacement de toutes les ampoules de nos lampadaires en éclairage LED, la municipalité a mis en place une extinction de l'éclairage public toutes les nuits de 23h à 6h du matin sur notre commune.

Cette extinction permettra une économie d'énergie supplémentaire de 50%. Mais pas seulement, les bienfaits de l'extinction sont nombreux. En plus de préserver notre portefeuille commun, de nombreuses études prouvent que, grâce à cette mesure, la faune sera heureuse de retrouver l'obscurité dont elle a besoin pour s'épanouir (chasse nocturne, reproduction, migration...), les piétons et cyclistes équipés d'un éclairage seront visibles de très loin, et les personnes commettant des incivilités ou des vols sont davantage repérables également.

Seul le secteur du rond-point de la départementale reste aujourd'hui allumé, pour des raisons réglementaires.

QUEL NOM POUR L'ÉCOLE ?

VOICI LA LISTE DES NOMS SUGGÉRÉS LORS DU PREMIER SONDAGE À VOUS D'EN CHOISIR UN PARMIS CES PROPOSITIONS :

Bernard TASTET (Historien et Chailleveton)
Quentin BLAKE (Illustrateur ayant vécu à Chaillevette)
Germaine FOUCAUD (Ancienne directrice de l'école de Chaillevette)
Simone WEIL (Philosophe humaniste française)
Joséphine BAKER (Chanteuse et résistante française d'origine américaine)
Samuel PATY (Enseignant, victime d'un assassinat terroriste)
François Armand de MANE (Mort au domaine de Chassagne au XVIII^{ème})
Dame de Chassagne (Épouse d'Armand de Mane)
Killiam MBAPPÉ (Footballeur français)
École de la Seudre
École des mouettes
École des Mouillères (Pierre typique de Chaillevette)

**En déposant votre réponse sur papier libre, en mairie.
En nous envoyant un mail via notre site internet, rubrique « Nous contacter »
en bas de la page d'accueil.**

À l'aide du coupon réponse ci-dessous :

MON CHOIX :



Pour participer à ce sondage plusieurs possibilités :

En utilisant le QR Code ci-dessous, à l'aide de l'appareil photo de votre téléphone portable



LES OUTILS DE COMMUNICATION SE MULTIPLIENT ...



Sur le parking de la salle des fêtes, côté ancien Papagayo, a été installé un panneau d'informations municipales. Côté face, les associations, la mairie peuvent afficher leurs informations évènementielles.

Côté pile, le plan de Chaillevette mis à jour. Et bien sûr si vous êtes à la recherche d'un artisan, d'une entreprise, d'un commerçant, vous pourrez y trouver quelques annonces.

LA CANTINE

Le prestataire de la cantine ne possède plus les locaux de Marennes pour nous livrer, et doit quitter les lieux. Nous travaillons activement pour refaire un appel d'offre et la mairie prendra si nécessaire les frais supplémentaires en charge jusqu'à l'obtention du futur marché.



LA RENTRÉE DES CLASSES !

Cette année notre école compte 109 élèves de la petite section au CM2.

Voici une configuration plus précise des classes de notre école pour cette année scolaire 2022/2023.

Classe de PS/MS	Mme MICHEL (enseignante) et Aurore PINEAU (ATSEM) Delphine HORSEAU (aide maternelle)	22 élèves
Classe de GS/CP	Mme LOUBES (enseignante) et Nadine GYDE (aide maternelle) remplacée par Elodie ELEONORE	22 élèves
Classe de CP/CE1	Mme KEBBACHE : enseignante	20 élèves
Classe de CE1/CE2	Mme TAVANAE: enseignante et Mme LEPAUL : enseignante (vendredi)	23 élèves
Classe de CM1/CM2	M. CHATAIGNER: enseignant	22 élèves
Direction	Mme TAVANAE : directrice - Journée de direction le vendredi.	
Restaurant scolaire et entretien de l'école	Viviane PALLUAS et Marie-José BROCHON	



N'hésitez pas à consulter notre site Internet : <http://sites17.ac-poitiers.fr/chaillevette/>

Voici quelques photos du jeudi 1^{er} sept. :



CMAC

L'été, toujours propice aux festivités, est sur le point de s'achever et le CMAC y aura été présent sur tous les fronts.

La Fête du 14 Juillet a grandement pâti de l'annulation du feu d'artifice, du fait d'un Arrêté Préfectoral des plus tardifs. Néanmoins, les visteurs auront pu bénéficier des services du CMAC ainsi que de ceux d'autres Associations de la Commune, pour la restauration, sans oublier le concours apporté par la Municipalité, au niveau de l'animation et des installations.

Le train des mouettes reste un partenaire privilégié et, chaque année, le CMAC organise à l'attention de ses passagers 2 soirées estivales autour d'un repas animé, à forte coloration locale. Tous repartent avec le sourire et la tête chargée de souvenirs. A cette occasion, comment ne pas saluer la participation active et efficace de Sympathisants qui, bien que n'appartenant pas à l'Association, sont venus spontanément apporter leur aide à l'organisation: un grand merci à eux !

Les Jeudis Musicaux, initiés par la CARA et dont l'organisation est confiée au CMAC, nous offrent un concert annuel de très belle facture en notre temple aux qualités acoustiques avérées : 2022 restera du même tonneau, avec une assistance conquise de plus de 80 personnes, soirée achevée par un pot de courtoisie toujours favorable aux échanges.

Les mois qui viennent verront le CMAC à la tête d'autres activités dont une soirée disco ou le traditionnel marché de Noël : nos canaux de communication habituels en préciseront les dates et les modalités : restez à l'affût.



MERCI

Bonjour à toutes et tous, nous vous remercions infiniment d'avoir été aussi nombreux à nos manifestations de cette année 2022.

Votre immense patience, puis votre retour après ces deux années de solitude épidémique, ont été une très grande reconnaissance de notre travail fait pour le dynamisme du port de Chaillevette.

Après notre lancement de saison le 11 juin, vous avez été plus de 1400 sur les 3 journées des 18, 19 et 21 juin (1000 rien que le 19 !). Pour la journée de la Sardinade du 15 août plus de 650, avec la randonnée du matin, le pique-nique du midi, le tango des cabanes l'après-midi et pour finir la Sardinade du soir avec plus de 400 personnes !

Nos journées du Patrimoine sont annulées suite manque de temps pour préparer un événement digne de ce nom en lien avec nos amis et partenaires nautiques.

Nous aurons notre Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 3 novembre 2022 à 18h00 (probablement à la petite salle des fêtes). Nos objectifs 2023 vous seront déclinés dans le bulletin municipal de décembre.

A très bientôt et encore merci...merci...merci



Les Galop'ChailleanuX

RENDEZ-VOUS « CONTES »

Le 12 août dernier, les contes musicaux ont fait escale sur notre port de Chatressac. Organisés par l'office de tourisme, ce fut un petit moment d'évasion proposé par ces 3 conteuses (et musiciennes) qui pendant 1h, et de façon captivante, nous firent voyager en nous contant des histoires et mythes locaux, le tout sur des musiques douces et, en arrière-plan, la lumière du crépuscule tombant sur le marais.



Plus d'une quarantaine de personnes profitèrent de ce moment agréable. Le CMJ (conseil municipal des jeunes) assura, pour l'occasion, la vente de boissons fraîches et pâtisseries maison aux spectateurs.

TRAIN DES MOUETTES - OCTOBRE 2022

La saison 2022 touche quasiment à sa fin pour le train touristique, il accueillera ses derniers passagers à l'occasion des vacances d'automne du 27 octobre au 06 novembre au départ de Saujon à 14h30 les jeudi, vendredi, samedi et dimanche. Depuis le 17 avril ce sont plus de 38 000 passagers qui ont profité d'une balade cheveux au vent. Les deux trains thématiques autour d'une Éclade de moules organisés en collaboration avec le CMAC ont affiché complets !

Au mois de septembre dernier, le train restaurant Seudre Océan Express célébrait sa première année de circulation. Inauguré le 3 septembre 2021 avec ses premiers convives à bord, il cumule actuellement près de 5000 passagers sur l'année écoulée ! Contrairement au train touristique qui terminera sa saison après les vacances d'automne, le train restaurant circule toute l'année à raison de deux ou trois sorties par semaine. L'occasion de profiter des paysages à toutes les saisons !

Retrouvez toutes les informations sur www.traindesmouettes.fr ou www.seudre-ocean-express.fr



LA SANTONINE - DES PIERRES ET DES RACINES



Notre langoustinade a pu enfin être organisée après 2 ans d'absence ! C'est en effet samedi 27 août 2022 que nous avons renoué avec notre traditionnelle festivité.

C'est dans une ambiance très sympathique et gaie que cette soirée s'est déroulée, animée par Franck Lorenzo, que nous remercions pour sa gentillesse, son talent.

Nos langoustines comme à l'accoutumée ont été fort appréciées par tous les convives. Les danseurs ont fait honneur à la piste de danse.

Merci aux bénévoles de La Santonine qui ont grandement participé à la réussite de cette soirée et à quelques camarades du CMAC qui ont eu la gentillesse de nous apporter leur aide. Nos remerciements s'adressent également à Agnès et Fred VEAU de la poissonnerie Trembladaise qui ont gracieusement aidé pour la cuisson des langoustines et prêté leur camion frigorifique.

Nous reviendrons prochainement vers vous pour parler de nos futures manifestations : le marché d'automne début novembre et probablement une sortie au Cabaret à l'Ange Bleu.

À bientôt donc !
Santoninement vôtre



CHAILLEVETTE PÉTANQUE

Après un 14 juillet sous la canicule ou les joueurs de pétanque ont dû préférer aller à la plage, notre concours du 15 août a eu lieu dans des conditions climatiques plus clémentes. Le terrain de pétanque était trop petit pour les 22 doublettes fait rarissime à Chaillevette. Nous tenons à remercier les ostréiculteurs, la boulangerie Gaillardon, la boucherie MAX à Breuillet, la Note de coiffure, les commerçants du marché de Saint-Palais, pour les lots qu'ils nous ont offerts.

Rendez vous est pris pour l'année prochaine, alors venez vous entraîner les lundis et mercredis après midi à partir de 14 heures, club ininterrompu pendant la période estivale.

Nous vous attendons nombreux.

MATTÉO ET SES BALLONS

Mattéo a passé un mois de Juillet à profiter de ses cousines et découvrir les joies du centre de loisirs d'Arvert.

Le mois d'août était beaucoup moins festif pour Mattéo, il a effectué sa cure du 1^{er} au 20 août inclus, seuls les dimanches sont de repos !!

Des matinées bercées par les douches aux jets, les pulvérisations, le bain à bulles et les massages des cicatrices par un kiné.

Mattéo a dû s'adapter comme il le fait depuis sa naissance, c'est avec succès qu'il a été jusqu'au bout de cette cure pour un résultat toujours plus épatant.

Merci encore au conseil municipal des jeunes qui a contribué au bon déroulé de cette cure, car hormis la prise en charge de la partie médicale, tous les frais de logement et de déplacement ne sont pas remboursés...

L'association a été contactée par les KIWANIS de Royan pour participer à une marche dont les bénéficiaires retourneront à l'association "Mattéo et ses ballons" pour nous aider à financer des séances d'accompagnement personnel dont a besoin Mattéo. Marche prévue le 18 septembre rdv à Pontailiac à 8h30 (Plus d'informations sur notre Page Facebook #Mattéo et ses ballons)

Si vous souhaitez nous rejoindre, ou simplement échanger avec nous, n'hésitez pas à nous contacter au 0631670029 ou par mail mariebecker@hotmail.fr

A bientôt,
Marie BECKER, présidente de l'association

